

Compte rendu du Conseil d'Administration Mercredi 04 mars 2015 18h30 à 22h00

au LOREM, 4 rue des Mariniers – 75014 PARIS

Présents : Christian Auger, Olivier Cahen, Gérard Cardon, Roger Huet, Antoine Jacquemoud, Roger Jauneau, Bruno Lonchampt, Henriette Magna, Pierre Meindre, Michel Mikloweit, Pascal Morin, Jean-Pierre Santiano.

Représentés : Daniel Delage, par Pierre M. ; Béatrice Serre, par Antoine J.

Absents excusés : Pascal Granger, René Le Menn, Pierre Parreaux, Agostinho Vaz-Nunes, ?

Invité : François Ogier.

Antoine J. préside la séance.

Au début, Henriette M. rend compte de la prestation du SCF à la fête photo du club photo d'Antony, où beaucoup de visiteurs se sont arrêtés au stand du SCF pour regarder les images sur le téléviseur 3D du SCF. Antoine demande qu'à la prochaine présentation du SCF nous recueillons les adresses des visiteurs qui se sont déclarés intéressés.

Validation des comptes-rendus des réunions précédentes du conseil

Le compte-rendu du **5 novembre** était déjà validé. Antoine J. demande s'il est déjà sur le site Internet ; la réponse étant négative, il demande à ce qu'il y soit mis.

En ce qui concerne le compte rendu du **3 décembre**, Michel M. avait fait remarquer que le premier projet était très bref, donc peut-être incomplet. Olivier C. répond qu'il l'a complété, les compléments étant surlignés en jaune sur le document envoyé.

Il est question, dans ce compte-rendu, des fiches-projets. Antoine J. demande si ce type de fiche doit être rempli par tout membre du club présentant un projet, Bruno L. répond que oui ; Antoine demande alors que le modèle de fiche à remplir soit mis sur le site Internet du club ; Pierre M. dit qu'il peut le faire. Bruno L. propose qu'un bref article à ce sujet soit publié dans la Lettre.

Antoine J. demande que, dans les comptes-rendus, les prénoms soient suivis au moins par l'initiale du nom de famille.

Au sujet des prestations extérieures, Roger H. précise qu'il n'est resté en contact qu'avec le Musée de la Camargue. Il précise que les projections n'étaient pas le seul service demandé, il fallait aussi retoucher les photos.

Pascal M. signale que Denis Pellerin envisage d'acheter 5000 paires de lunettes Omega pour une présentation qu'il doit faire devant un public nombreux ; Pascal propose de faire un achat groupé avec lui. En fait Denis Pellerin a dit à Pascal qu'il en restera après cette présentation.

Pascal M. soulève aussi le problème des photos et autres équipements stéréo qui étaient chez Gérard Grosbois risquent d'être perdus, car le seul héritier connu ne donne aucun signe de vie et le notaire ne donne actuellement aucune suite. Il est convenu que Gérard C. enverra une lettre au notaire pour préciser la position du SCF, auquel Gérard Grosbois avait toujours dit qu'il réservait au club les collections de photos qu'il avait numérisées, ainsi que ses collections de matériels stéréo et les équipements dont il se servait pour traiter les photos stéréo.

Pascal M. fait aussi remarquer que François Lagarde s'inquiète de ne pas avoir eu de réponses à ses courriels sur ses travaux, sauf Olivier C. et Antoine J.

Divers autres détails de ce compte-rendu sont modifiés sur place, puis le compte-rendu est approuvé et Pascal M. nous l'enverra après corrections.

Le compte-rendu de la réunion du **28 janvier** est ensuite discuté. Divers détails sont corrigés en cours de séance.

Pierre M. précise qu'il sera absent de mi-avril à fin mai. Bruno L. veut bien s'occuper de la Lettre en son absence.

Les deux comptes-rendus, compte tenu des corrections qui ont été apportées, sont adoptés à l'unanimité. Il reste un travail de mise en pages, et à les insérer dans le cahier prévu à cet effet.

Révision des statuts

Le projet actuel de statuts est projeté en séance, lu et discuté article par article. Quelques détails sont corrigés en séance. Compte tenu de ces modifications légères, les articles 1 à 5 inclus sont acceptés directement ; pour le point 1 de l'article 6 qui est contesté par certains, un vote est organisé : 3 contre, 4 abstentions, 7 pour. Cette partie de l'article 6 est adoptée par le conseil et sera soumise ainsi à la prochaine AGE.

Dates des prochaines réunions du conseil et de l'AG

La prochaine réunion du CA aura lieu le mardi 10 mars.